



REPORTING FINANCIER #25



REPORTING FINANCIER #25

30 septembre 2022

**BANQUE DE LA
TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE** 

par Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes



REPORTING FINANCIER #25

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	3
I. LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE.....	5
1.1. Pourquoi avoir créé cette structure ?.....	5
1.2. Nos engagements.....	5
1.3. Utilisation de votre épargne.....	6
1.4. Comment fonctionne la Banque de la Transition Énergétique et comment garantir l'affectation de l'épargne vers le financement des projets de transition énergétique ?.....	6
1.5. Quand est publié ce reporting financier ?.....	6
BILAN FINANCIER DEPUIS LE LANCEMENT DE LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE.....	7
2. VOTRE EPARGNE.....	8
2.1. Taux de transformation de votre épargne.....	8
2.2. Evolution de la collecte d'épargne.....	9
2.3. Production du mois et ventilation par produit d'épargne.....	9
3. LES CREDITS.....	10
3.1. Evolution des crédits octroyés édités et en cours d'édition.....	10
3.2. Répartition des crédits accordés et édités par typologie de projet.....	10



PREAMBULE



REPORTING FINANCIER #25



Chères Epargnantes, chers Epargnants,

La Banque de la Transition Énergétique s'agrandit !

En Septembre et Octobre derniers, la Banque Populaire du Sud puis la Banque Populaire du Nord ont annoncé qu'elles rejoignaient le projet de Banque de la Transition Énergétique initié par la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes en 2020 et la Banque de Savoie en 2021.

Ces adhésions à la marque Banque de la Transition Énergétique illustre toute la pertinence du modèle que nous avons imaginé il y a deux ans, autour de 4 engagements forts :

- *La mise en œuvre d'une stratégie volontariste d'accompagnement et de financement de la transition énergétique de nos clients grâce à une équipe d'expertise interne dédiée et une formation des équipes commerciales*
- *La collecte d'une épargne de proximité dédiée au financement de la transition énergétique sur les territoires,*
- *Le déploiement d'une approche partenariale avec des entreprises de référence de la transition énergétique sur nos territoires afin de proposer des solutions concrètes et pertinentes de transition à nos clients*
- *Une totale transparence sur l'utilisation de l'épargne collectée grâce à une traçabilité rigoureuse entre l'épargne collectée et les crédits de transition énergétique accordés à nos clients et répondant aux critères environnementaux de la Charte d'éligibilité « Banque de la Transition Énergétique »*

Nous intégrerons les encours de ces nouvelles banques partenaires dans nos reporting financiers à compter de 2023.

- Pierre-Henri GRENIER -

Directeur Exécutif de la Banque de la Transition Énergétique

PS : N'hésitez surtout pas à me contacter via notre [formulaire en ligne](#) pour me faire part de vos remarques et suggestions ou pour me questionner sur les éléments de ce rapport.



REPORTING FINANCIER #25

I. LA BANQUE DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

I.1. Pourquoi avoir créé cette structure ?

Notre région est riche d'acteurs et de solutions pour répondre à l'urgence climatique. En créant la Banque de la Transition Énergétique le 15 septembre 2020, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes accompagne ces derniers pour assurer le développement de la transition énergétique, écologique et environnementale sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.

I.2. Nos engagements

Les engagements fondateurs de la Banque de la Transition Énergétique sont :

- **Traçabilité :** nous vous garantissons la traçabilité de l'utilisation de votre épargne verte vers des projets identifiables de transition énergétique. Pour connaître les modalités de traçabilité et d'utilisation de votre épargne, [rendez-vous sur la FAQ](#).
- **Circuit court du financement :** nous favorisons le lien entre épargnants et porteurs de projets énergétiques en région. L'épargne régionale finance des projets régionaux.
- **Territorialité :** les programmes financés par votre épargne se situent sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, les Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence et Corrèze. La seule exception est l'accompagnement hors territoire de porteurs de projet ou d'entreprises de la région. Vous voulez en savoir plus sur la territorialité : [rendez-vous sur la FAQ](#).
- **Démarche partenariale :** notre objectif est de dépasser notre seul métier de financeur et, pour cela, nous nous appuyons sur un réseau de partenaires susceptibles de proposer des offres de transition énergétique (EnR, rénovation...) à nos clients intéressés.



REPORTING FINANCIER #25

I.3. Utilisation de votre épargne

Les crédits qu'une banque octroie proviennent pour leur très grande part du remplacement de l'épargne collectée. C'est ce qu'on appelle la « transformation bancaire ».

L'argent qu'une banque prête, c'est le vôtre !

I.4. Comment fonctionne la Banque de la Transition Energétique et comment garantir l'affectation de l'épargne vers le financement des projets de transition énergétique ?

La Banque de la Transition Energétique est une marque de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes (BP Aura) ; c'est donc bien la BP Aura qui porte les encours d'épargne et les crédits octroyés.

En revanche, à la différence d'une épargne classique logée à BP Aura, l'épargne « transition énergétique » est centralisée tous les mois dans une structure dédiée, pour servir au refinancement de projets de transition énergétique.

En cas d'excédent de la collecte d'épargne sur le volume des crédits financés, le solde est placé dans un compte courant auprès de BP Aura. En sens inverse, si les crédits excèdent l'épargne, alors c'est BP Aura qui refinance la différence.

C'est ce montage innovant qui permet de garantir l'affectation de l'épargne vers des projets de transition énergétique. Ce reporting financier mensuel vous permet de suivre en toute transparence l'équilibre entre épargne collectée et financements accordés. En complément, retrouvez les programmes ENR financés sur notre [site internet](#).

I.5. Quand est publié ce reporting financier ?

Compte tenu des délais de traitement, le reporting financier sort 30 jours après la clôture comptable du mois concerné. Ce 25^{ème} reporting est donc arrêté au 30 septembre 2022.

BILAN FINANCIER DEPUIS LE LANCEMENT DE LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

Rappel : La Banque de la Transition Energétique a été lancée le 15 septembre 2020



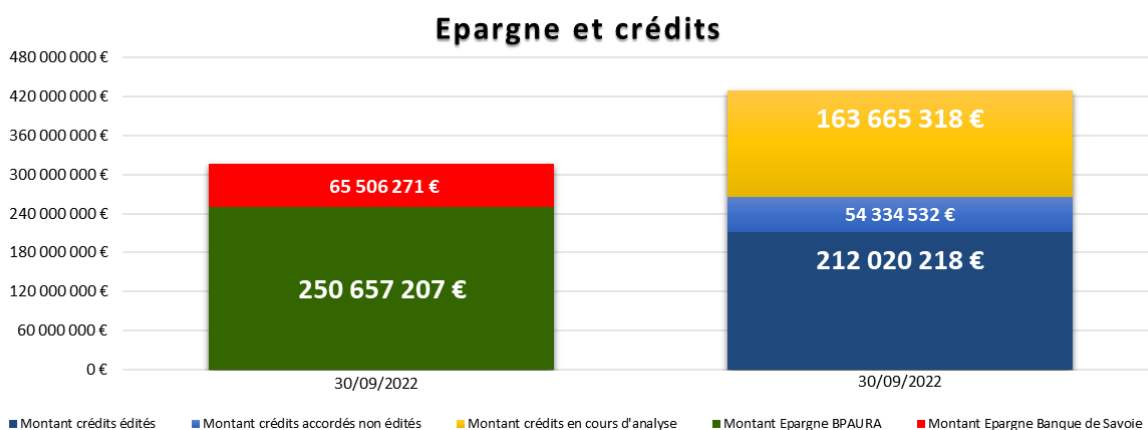
REPORTING FINANCIER #25

2. VOTRE EPARGNE

2.1. Taux de transformation de votre épargne

Le taux d'utilisation de votre épargne au 30 septembre 2022 ressort à : **84%**. En effet, vous avez placé **316 163 478 €** sur les produits d'épargne transition énergétique ce qui nous a permis d'octroyer **266 354 750 €** de crédits (*dossiers octroyés édités et en cours d'édition*).

A la vue du nombre de demandes de financement que nous recevons chaque mois, ce taux devrait continuer à augmenter au fil de l'année à mesure que les dossiers en cours d'instruction se débloquent, sachant qu'une partie des dossiers en cours d'analyse peuvent finalement ne pas être financés par la Banque de la Transition Énergétique, soit parce qu'ils ne présentent pas une solidité financière suffisante, soit parce qu'ils sont financés par d'autres établissements de crédit.



Il y a plus d'épargne collectée que de crédits financés : comment est utilisée mon épargne en attendant ?

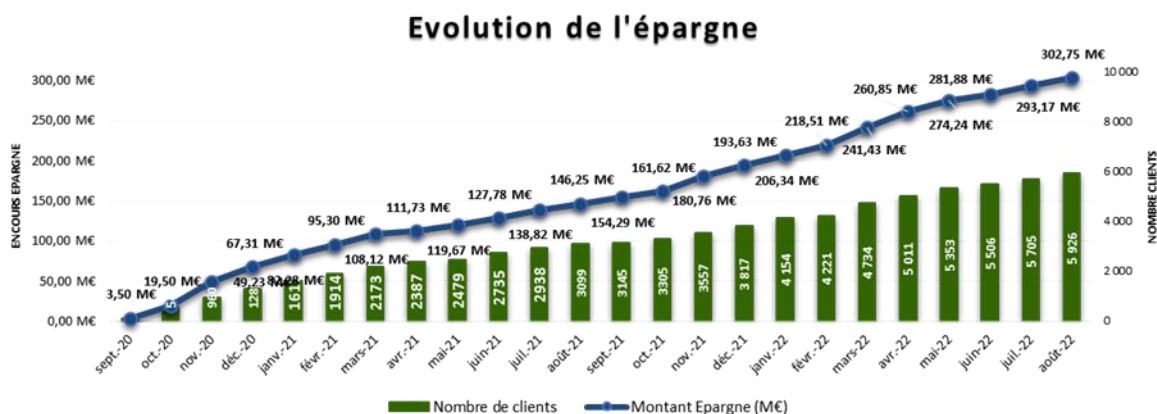
Votre épargne, si elle n'est pas encore utilisée à date, le sera dans les prochains mois et permettra de financer les crédits qui sont en cours d'étude. En attendant, votre épargne est placée temporairement à la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes et sert à financer d'autres projets du territoire, mais pas forcément liés à la transition énergétique.



REPORTING FINANCIER #25

2.2. Evolution de la collecte d'épargne

La collecte d'épargne verte et traçable proposée par la Banque de la Transition Energétique continue à être dynamique et nous vous en remercions !



2.3. Production du mois et ventilation par produit d'épargne

La collecte du mois a de nouveau été réalisée sur les livrets d'épargne classiques par des clients particuliers, notamment par nos clients sociétaires, et sur l'épargne des clients professionnels.

	Cumul Epargne M-1	Collecte du mois	Retraits	Cumul Epargne M
<i>Livret Transition Energétique</i>	100 286 823 €	10 077 952 €	-8 049 471 €	102 315 304 €
<i>Livret Transition Energétique Sociétaire</i>	158 451 024 €	12 313 908 €	-11 251 644 €	159 513 288 €
<i>Livret Transition Energétique Association</i>	6 475 791 €	564 €	-253 500 €	6 222 855 €
<i>Livret Développement Durable et Solidaire¹</i>	460 767 €	38 759 €	-9 140 €	490 385 €
<i>Compte à Terme Transition Energétique</i>	37 071 645 €	10 550 000 €	0 €	47 621 645 €
TOTAL	302 746 050 €	32 981 183 €	-19 563 755 €	316 163 478 €

¹ Nous proposons à nos clients la possibilité d'affecter la part non centralisée du LDDS à la Caisse des Dépôts et Consignations vers la transition énergétique en Auvergne-Rhône-Alpes.



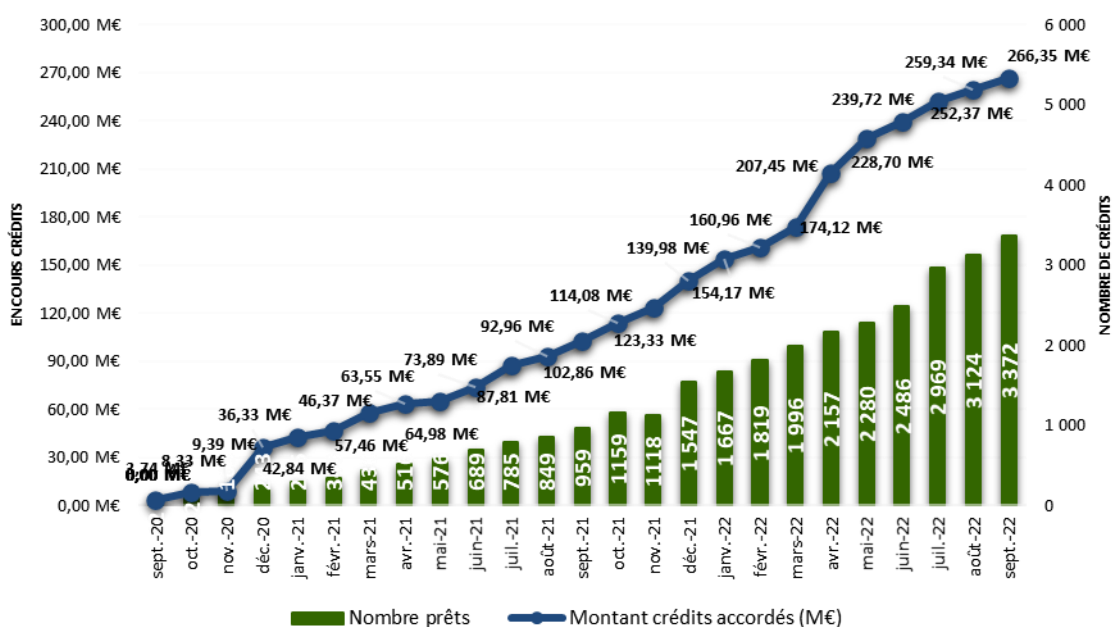
REPORTING FINANCIER #25

3. LES CREDITS

3.1. Evolution des crédits octroyés édités et en cours d'édition

La production de crédit évolue aussi à la hausse avec **266 354 750 €** de crédits (*dossiers octroyés édités et en cours d'édition*) au 30 septembre 2022.

Evolution des crédits



3.2. Répartition des crédits accordés et édités par typologie de projet

Les crédits réalisés restent diversifiés avec : 52% de votre épargne utilisée l'a été pour financer des programmes d'énergies renouvelables, 31% pour l'efficacité énergétique, 12% sur l'éco mobilité et 4% sur l'innovation.

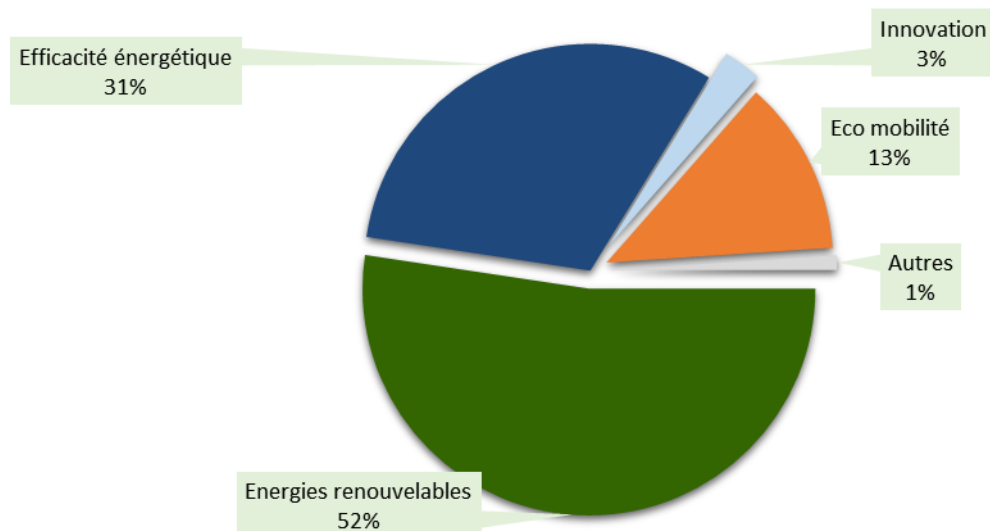
Retrouvez les [principaux programmes financés](#) sur notre site internet.



REPORTING FINANCIER #25

	Cumul Crédits M-1	Crédits accordés non édités et édités sur le mois	Remboursement du mois	Cumul Crédits M
Energies renouvelables	137 761 671 €	7 013 664 €	-322 132 €	139 508 712 €
Efficacité énergétique	80 512 848 €	3 758 469 €	-1 850 543 €	83 646 850 €
Eco mobilité	32 262 867 €	2 141 087 €	-913 963 €	33 237 852 €
Innovation	6 000 333 €	1 550 000 €	-363 333 €	7 187 000 €
Investissement	20 000 €	0 €	0 €	20 000 €
Autres	2 782 654 €	0 €	1 607 320 €	2 754 336 €
TOTAL	259 340 374 €	14 463 220 €	-1 842 652 €	266 354 750 €

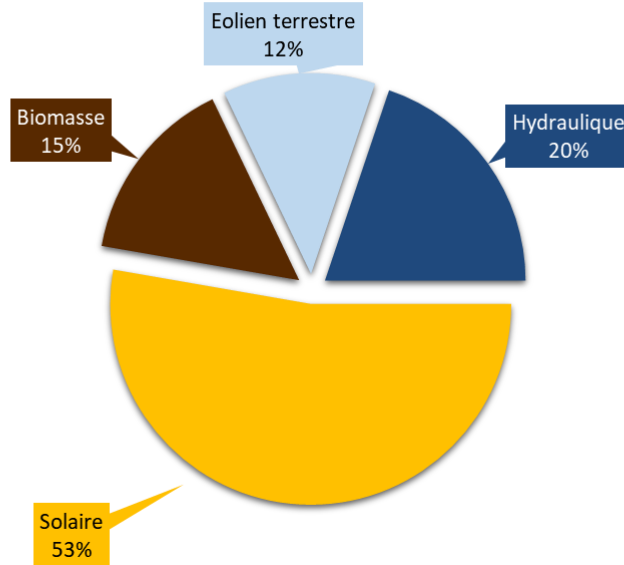
Répartition des crédits par typologie



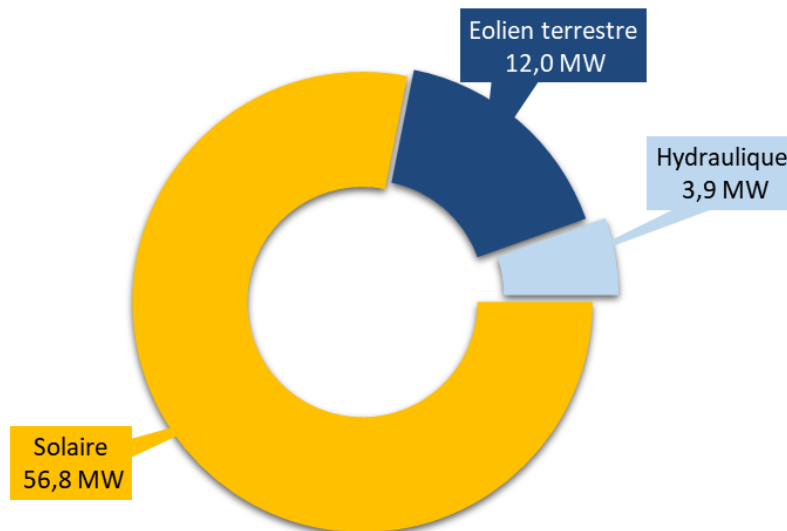


REPORTING FINANCIER #25

Montant crédits EnR accordés



Puissance installée par type d'énergie



BANQUE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



par Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

www.banquetransitionenergetique.bpaura.fr

